

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Etupes, le 29 mars 2023

## Le Pôle Véhicule du Futur, relabellisé : c'est parti pour la Phase V !

Le Pôle Véhicule du Futur vient d'être à nouveau labellisé « pôle de compétitivité » dans le cadre de la Phase V des pôles.

Ce succès n'aurait pas été possible sans le précieux soutien des Régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, et plus largement de toutes les collectivités qui le financent.

En lançant la Phase V, l'Etat réaffirme sa confiance et son soutien aux animateurs des écosystèmes économiques que sont les pôles, au nombre de 55 pour cette nouvelle phase 2023-2026. Une politique de soutien menée en partenariat étroit avec les Régions, qui co-financent ce dispositif, aux côtés des collectivités.

*"Les défis pour notre industrie et notre économie sont nombreux – décarbonation, transitions vertes et digitales, ré-industrialisation – et l'action des pôles comme intermédiaires et facilitateurs de projets innovants sera essentielle pour les relever, tant au niveau régional que national."*

(source: dossier de presse du Gouvernement)

## Le Pôle Véhicule du Futur, moteur d'écosystèmes de pointe, trace sa route jusqu'en 2026

### 1. Un solide bilan 2019-2022

Le Pôle Véhicule du Futur est un acteur fortement ancré sur les régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, en prise directe avec les enjeux du territoire. Il a brillamment atteint les objectifs qui lui avaient été assignés pour la précédente période de labellisation.

- Augmentation du nombre d'adhérents : **475** adhérents à fin 2022
- **156** projets accompagnés dont **32** projets européens
- **2** clubs Hydrogène (1 en Bourgogne-Franche-Comté – 1 en Grand Est) totalisant **160** membres
- **43** projets Hydrogène sur toute la chaîne de valeur
- **133** accompagnements personnalisés sur l'innovation
- **125** accompagnements personnalisés sur la performance industrielle
- Création et animation du réseau européen **EACN** (European Automotive Cluster Network)
- **472** participants aux formations malgré la crise Covid
- **258** événements en présentiel et en distanciel

Fort de ce bilan, le Pôle Véhicule du Futur va dérouler sa feuille de route 2023-2026, avec une dimension européenne affirmée.

## **2. Une feuille de route pour relever les défis : Repenser la mobilité et produire localement les outils de la mobilité de demain.**

Pour accompagner, reconstruire et réorienter la filière automobile et mobilités, en capitalisant sur toutes les énergies, le Pôle va décliner les politiques régionales et nationales (France 2030...) sur les thématiques :

- Décarbonation et transition verte
- Hydrogène
- Electrification
- Industrie 4.0

De par sa position particulière au service de la filière et de ses entreprises, à l'interface du monde économique, de la recherche et de la formation, le Pôle poursuivra sa mission d'accompagner au quotidien les projets d'innovation qui construisent le futur, en misant sur l'Europe et l'international, préparera les relais de croissance de demain, tout en acquérant la capacité de prendre le recul nécessaire pour capter les signaux faibles, poser les bonnes questions et voir loin.

## **3. Exemples de projets accompagnés par le Pôle**

- Projet EssenTiAl : réduction des émissions polluantes. Maturation de la supply chain liée à l'alliage TiAl haute température.
- Projet TRAXX Concept H2 : concept d'enjambeur viticole autonome à hydrogène.
- Projet ROAD : semi-remorque frigorifique alimenté en hydrogène, plus performant et plus respectueux de l'environnement.
- Navette urbaine CRISTAL : 100% électrique, modulable et numérique.